

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 21/01/2020

Président : M. VACHETTA.

Présents : V. SCARPA (secrétaire), J. LOUIS, J. M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFFARI, R. NODAM.

Excusés : F. MOREL, F. AGACI, G. BISERTA. A. SECCO.

CONVOCATIONS

MODIFICATION date :

DOSSIER N°15 : Appel du club de FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE en date 13/12/2019

contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE / FC LIERS – SENIORS FEMININES A 8 - POULE D du 20/10/2019.

L'audition aura lieu le mardi 04/02/2020 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

DOSSIER N°16 : Appel du club de FC LIERS en date 17/12/2019 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE / FC LIERS – SENIORS FEMININES A 8 - POULE D du 20/10/2019.

L'audition aura lieu le mardi 04/02/2020 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

DOSSIER N°17 : Appel du club des TURCS DE GRENOBLE en date 18/12/2019

contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : MOIRANS FC / TURCS DE GRENOBLE – SENIORS – D4 - POULE B du 01/12/2019.

L'audition aura lieu le mardi 28/01/2020 à 18H45.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

DOSSIER N°18 : Appel du club des A.M TUNISIENS DE ST MARTIN D'HERES en date

16/01/2020 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 07/01/2020 parue le jeudi 09 Janvier 2020.

Match : ST GEORGES DE COMMIERS / TUNISIENS SMH 2 – SENIORS – D4 - POULE A du 10/11/2019.

L'audition aura lieu le mardi 11/02/2020 à 18H45.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre est convoqué par sa boîte mail personnelle.

COURRIER

CLUB :

FC SEYSSINS :

En date du 19/12/2019 la commission de discipline a fait un rajout de sanction uniquement au club de SEYSSINET.

La décision de la commission de discipline concernant votre club date du jeudi 12/12/2019.

Par conséquent la commission d'appel confirme l'irrecevabilité de votre appel.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 21/01/2020

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°14 : Appel du club de L'USVO en date 09/12/2019 contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 03/12/2019 parue le jeudi 05 Décembre 2019.

Match : USVO 2 / FC ST MARTIN D'HERES 3 – SENIORS – D5 - POULE A du 08/12/2019.

La commission départementale d'appel :

- Infirme la décision de la commission départementale des règlements prise le 05/12/2019.
- Rétablit l'équipe réserve du club de l'USVO dans le championnat D5 Poule A.
- L'équipe de l'USVO rattrapera le match de la journée du 8 décembre 2019 à une date fixée par la commission sportive.
- Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club **de L'USVO**.

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par la boîte mail des clubs.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
Vincent SCARPA